

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 25 février 2026
Extrait du registre des délibérations

n°2026-02-25-05

Date de la convocation

19/02/2026

L'an deux mil vingt-six, le 25 février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Convoqués : 23

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Pascale GIRARD, Vincent DAINE, Annie COCHET, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Gérard LEROY, Céline TAMPIGNY, Maryse-Corrinne ROSE

Présents : 13

Représentés : 3

Étaient représentés : Sonia DOUAY par Christine BOURDELLE-PATRICE, Frédéric PINOIT par Céline TAMPIGNY, Edith DELBEY par Jean-Noël LECOINTE,

Absents : 7

Étaient absents excusés : Anne-Marie LATEUR, Sébastien VILLAIN, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ

Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

OBJET :

**Administration
générale**

Monsieur le Maire rappelle, qu'en 2025, les travaux relatifs à l'aménagement du complexe tennistique ont débuté. Il est composé de deux courts de tennis extérieurs, deux courts de tennis couverts, un club house et en ensemble de vestiaires, sanitaires.

Après plusieurs échanges avec le club de tennis d'Ailly sur Noye, la commune souhaite aménager en complément de cet équipement deux courts couverts de padel extérieurs. En effet, ce sport est de plus en plus populaire car il s'agit d'une discipline accessible pour les débutants et sa pratique n'impose pas une grande technicité.

**Aménagement de deux
courts de padel
Demande de
subventions**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Suite et fin délibération n°2026-02-25-05

Décide :

- ✓ D'approuver l'opération et le plan de financement tels que présentés ci-dessous,
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2026 et du Conseil Départemental de la Somme au titre du dispositif de « l'attractivité des bourgs structurants et des petites villes de demain » en respect du plan de financement prévisionnel ci-dessus exposé,
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de cette demande et à l'exécution de cette décision.

Dépenses (HT)		Recettes	
Maîtrise d'œuvre	16 800,00 €	Conseil départemental (14,31%)	30 007,00 €
Aménagement courts de padel	169 825,00 €	DETR 2026 (35%)	172 697,00 €
Couverture courts	283 700,00 €		
Equipements sportifs	3 600,00 €	Fonds propre	290 716,00 €
Eclairages	19 495,00 €		
Total dépenses	493 420,00 €	Total recettes	493 420,00 €

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECCINTE

Le Maire
Pierre BURAND
